

# Les dangers des publications pour enfants et des films

par G.-J. MICHEL

L'une des grandes affaires criminelles du jour, l'affaire Peugeot, vient à point nous rappeler l'influence essentielle d'une certaine littérature sur la conduite de certains « durs ». C'est ainsi que nous avons appris, sans surprise d'ailleurs, que l'enlèvement avait été conçu à la suite de la lecture d'un roman de la série noire, "Rapt". Soit dit entre parenthèses, nous n'avons pas été plus surpris d'apprendre que le comparse numéro 1 avait été parachutiste en Algérie... Les « durs » de l'Armée, formés à bonne école au cours des quinze dernières années de guerres coloniales, ont souvent suivi un même chemin à leur retour à la vie sociale : Castillan est le type même de ces sous-produits d'une armée rompue aux techniques de la guerre « subversive ».

S'il ne nous est permis, hélas, que de souhaiter ardemment la fin de la guerre d'Algérie, et avec elle celle du cycle de guerres plus ou moins avouées au cours desquelles nous avons formé plusieurs générations de dévoyés, il est de notre devoir le plus impérieux de réclamer des pouvoirs publics en même temps que des conditions plus favorables à l'exercice de nos fonctions éducatrices, un ensemble de mesures d'ordre social et juridique sans lesquelles tous nos efforts seront vains.

Car il est vain de vouloir former des honnêtes gens, s'ils doivent vivre plus tard dans une société de gangsters, véritable jungle de blousons noirs.

Notre gouvernement attaque l'alcoolisme (pas les betteraviers, bien sûr, mais quand même !) et la prostitution : il se doit d'étendre son opération « vertu » dans un sens favorable à l'éducation et à la vie future de nos enfants. A nous de lui indiquer la voie à suivre !

\*  
\*\*

Il n'est plus permis d'ignorer aujourd'hui le rôle néfaste des « séries noires » ou « blêmes », des brochures du type "Buck Jones" (4 pour 1 NF) et autres « comics ». Cette littérature « forte » contribue pour une bonne part à former et à entretenir le mythe des « durs ». Ces durs qui ne sont des durs que parce que notre société d'après-guerre n'est formée, en grande partie, que de mous, de veules mercantis, de faux petits bourgeois...

Je suis pour la liberté de la presse, en temps normal. Mais à notre époque extraordinaire, ne faudrait-il pas une censure efficace ? Pas celle qui interdit les prises de positions généreuses ou les vérités gênantes pour les gens en place. Mais celle qui protégerait nos concitoyens de l'exploitation honteuse du crétinisme qui sommeille en tant d'entre nous ! On interdit la publicité autour des suicides d'enfants, craignant des réactions en chaîne ! Ne craint-on pas des réactions en chaînes en étalant sur trois ou quatre pages les faits divers du jour dans nos grands et petits quotidiens ? Fait-on à nos enfants l'injure de les croire moins évolués que ces adultes dont les lectures favorites sont des onomatopées ponctuées de grands punchs ou de balles de colt 45 ?

Il est grand temps que les pouvoirs publics interdisent sévèrement toute cette littérature qui ne s'en prend qu'aux tripes, à commencer par trois romans policiers sur quatre pour terminer par les faits divers qui s'étalent complaisamment avec force détails dans tous les journaux.

\*  
\*\*

La censure cinématographique existe, paraît-il. Elle attaque parfois de bons films,

nous assure-t-on ! Sans doute est-ce plus aisé que de s'attaquer aux films de guerre ou à ceux qui sont directement apparentés à la littérature citée précédemment.

Et pourtant ! toutes ces scènes de violences senties, vécues par des millions de spectateurs, ne devraient-elles pas être proscrites ?

Ne doit-on pas, si l'on ne veut pas prolonger les effets désastreux de la vraie guerre ou tout simplement des « comics », interdire la projection de semblables films ?

Il est urgent de traquer partout les scènes de violence : au cinéma, à la télévision, sur les rings...

Tant pis si nous jouons les Cicéron : nous devons exiger que les émotions fortes soient enlevées aux mous, occidentaux décadents, si nous voulons stopper le pullulement des « durs ».

\*\*

Après avoir pourchassé la violence en écrits et en images, il nous faut la pourchasser et la réprimer sans pitié dans les faits. En temps normal, je suis de ceux qui croient « qu'en comprenant l'on peut tout pardonner ». Je suis de ceux qui demanderaient l'abolition de la peine de mort. Mais je suis aussi convaincu avec nos grands révolutionnaires, qu'« à situation extraordinaire, il faut des moyens extraordinaires ».

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de renforcer simplement les peines prévues par le code. Les lourdes amendes et les interminables emprisonnements n'ont jamais diminué la délinquance !

Il faut considérer qu'il existe deux catégories de « durs » : ceux qui peuvent être récupérés et ceux qui ne le peuvent pas. Les premiers doivent être considérés comme des malades. A ce titre, ils doivent être soignés.

Actuellement, nous disposons d'une justice qui « juge », c'est-à-dire qui pèse la faute et les circonstances atténuantes. Ce système, calqué sur une justice divine, est périmé. Le délinquant doit être retiré de la société et rééduqué. Le temps de privation de liberté totale ne doit pas être évalué en fonction de la faute commise mais en fonction de la rééducation. Il ne peut être fixé a priori : ce n'est pas une sanction mais une cure !

Combien de « criminels » ont été maintenus pendant des décades en prison, alors que leur rééducation eut pu être rapide ! Mais aussi combien de débutants-gangsters sont sortis de prison après quelques semaines, renforcés encore dans leurs tendances !

Il y a les irrécupérables ! Sans doute ne sont-ils pas responsables, mais le salut de notre communauté exige qu'ils soient définitivement écartés.

Là encore, il faut que les pouvoirs publics comprennent que notre avenir n'est pas dans quelques bombes atomiques, mais dans l'éducation et la rééducation si la première a échoué.